

Considérant que le Gouvernement n'a pas pu prévenir la crise; que, depuis 10 jours, le pouvoir public n'a pu s'exercer que par une pratique temporaire, etc.

Le projet de résolution de M. Clémenceau est adopté par 254 voix contre 84.

DEPÊCHES DE LA NUIT

INTÉRIEUR

Mort de M. Rouher. Paris, 2 février. Nous avons reçu à 10 heures du soir la dépêche suivante: « M. Rouher est mort aujourd'hui après-midi d'une attaque d'apoplexie. »

Candidatures honorifiques

Le Moniteur universel annonce que l'on se dispute déjà le siège de sénateur inamovible laissé vacant par la mort de M. Gasthier de Ramilly.

Le ministère

On se préoccupe dans les cercles politiques de la situation faite au ministère par le double échec du gouvernement. On y voit que la dissolution sera prochainement complète.

Mauvaise journée pour le ministère

L'issue du débat sur la crise économique, complètement imprévue, était, à la sortie très commentée. Elle a produit une vive impression.

Discours de Mgr Freppel

Mgr Freppel dit qu'il ne pouvait garder le silence dans une question qui intéresse la classe des travailleurs. Beaucoup de solutions ont été proposées, il en est de très bonnes, dans le nombre; mais aucune n'a été adoptée.

Le conseil municipal de Marseille

Le conseil municipal a ouvert dans la soirée sa session ordinaire, malgré l'arrêt préfectoral fixant l'ouverture du 9 au 15 février.

Préméditation sur bateau

Le cadavre de Constance Schelle, partie le 13 janvier pour faire une promenade en bateau sur l'Érdre avec son fiancé n'avait pas reparu depuis cette date, il vient d'être découvert près Chapelle-Édre.

EXTERIEUR

La France et le Vatican

Sous le titre « Nouvelles de Rome », la Défense, organe du Vatican, publie la dépêche suivante: Rome, 1er février 7 h. matin.

Les articles du journal la France

L'article du journal la France, sur M. Ferry et le Vatican, est une œuvre d'imagination. Jamais il n'y a eu entre le Saint-Siège et M. le comte de Paris les moindres négociations au sujet du rétablissement de la monarchie.

La mort de M. le comte de Chambord

M. le comte de Paris écrit au saint-père, comme il l'a écrit ensuite aux autres souverains, pour notifier la mort du chef de la maison de France.

Le scrutin est ouvert

Le scrutin est ouvert sur la proposition de M. Clémenceau.

Egypte et Soudan

Le D. H. News a reçu du Trinitaire, du Soudan, un avis disant que le général Baker a adressé aux Anglais une proclamation promettant l'adhésion à ceux qui se soumettront.

Une découverte

La New-North-Staffordshire Coal and Iron Company a suspendu ses paiements; le passif dépasse cent mille livres sterling.

Collisions en mer

Constantinople, 2 février. Vers 9 heures du soir, a eu lieu avant-hier près Mételin, une collision entre le Donau et le Crescent.

Le tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui huit internationalistes, pour association criminelle, à des peines variant de trois à quatre ans de prison et de 50 à 100 francs d'amende.

Le conseil municipal de Paris

Le conseil municipal de Paris a ouvert sa session. Les partisans de l'autonomie communale ont encore triomphé. L'ancien bureau a été réélu.

La question des chiffonniers

À la séance de demain lundi, viendra la question des chiffonniers.

Les révolutionnaires en Andalousie

Le gouvernement espagnol évalue à 39,000 le nombre des fédérés révolutionnaires en Andalousie.

Les anglais en Egypte

L'arsenal de Wolwich travaille activement. 1,000 artilleurs anglais partent pour l'Égypte.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Avis aux électeurs. — On procède en ce moment à la révision des listes électorales.

Les élections insalubres

Le logement insalubre a été déposé son rapport sur ses travaux pendant les années 1882 et 1883.

Prère à tous nos amis de communiquer

Prère à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.

Les articles du journal la France

L'article du journal la France, sur M. Ferry et le Vatican, est une œuvre d'imagination.

Le scrutin est ouvert

Le scrutin est ouvert sur la proposition de M. Clémenceau.

Les amis et connaissances de la famille MOREAU

M. MOREAU, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre MOREAU, décédé à Roubaix le 1er février 1884, dans sa 70e année, prie de bien vouloir assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MEURISSE

M. MEURISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MEURISSE, décédé à Roubaix le 27 janvier 1884, à l'âge de 55 ans, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille VIGIER

M. VIGIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur VIGIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUILLET

M. BOUILLET, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUILLET, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille BOUTIER

M. BOUTIER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur BOUTIER, décédé à Roubaix le 5 janvier 1884, dans sa 51e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille MOISSE

M. MOISSE, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur MOISSE, décédé à Roubaix le 7 janvier 1884, dans sa 68e année, prie de considérer le présent avis comme une invitation à assister au convoi et service solennel, qui auront lieu le lundi 4 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin à Roubaix.